16e ANNEE N° 821 PARAIT LE SAMEDI 1e Décembre 1900

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

CONTRE L'ALCOOLISME

La Croisade contre l'alcoolisme s'accentue de plus en plus, les ministres, chacun dans son département adressent des circulaires a leurs subordonnés afin d'enrayer cette lèpre sociale.

Monsieur Georges Leygues, ministre de l'intruction publique, vient d'adresser la sienne aux recteurs, concernant l'enseignement anti-alcoolique.

Nous y relevons les passages suivants: « L'alcoolisme est un danger croissant et permanent. Il n'est pas de problème social qui s'mpose, avec plus de force à l'attention du pouvoir public et des citoyens soucieux de l'avenir du pays or, nul ne peut exercer une action plus efficace que l'instituteur et le professeur, dans la lutte contre un fléau, dont les efforts se font déjà cruellement sentir dans plusieurs régions de la France,

. . . . . .

L'alcoolisme condamne à une prompte déchéance les individus qu'il atteint, anéantit partout ou il pénètre, les énergies intellectuelles ; il compromet la sécurité publique, en poussant à la violence et au crime, il peuple les hospices, les asiles d'aliénés et les prisons, il détruit la famille, il accroit la mortalité, il atteint la nation dans ses forces essentielles, dans les sources même de la vie.

. . . . . .

L'université est désignée pour mener cette croisade. Dépositaire de nos traditions nationales, responsable de la valeur intellectuelle et morale de la nation, elle doit conserver le dépot sacré qui lui est confié et défendre son œuvre d'instruction et d'éducation contre le péril mortel qui la menace.

Je fais appel non seulement à la bonne volonté de ses membres, mais encore au sentiment si élevé qu'ils ont de leur devoir envers la démocratie et à toute l'ardeur de leur patriotisme.

Vous voudrez bien me faire connaître, tous les semestres, jusqu'à nouvel ordre, comment les nouvelles instructions que je vous adresse ont été suivies et par quelles méthodes les résultats lesl meilleurs et les plus rapides ont été obtenus.

Le Ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts
Georges Leygues.

***

Donc le gouvernement s'inquiète des dangers de l'alcoolisme. Le parlement s'en émeut à bon droit, celui-ci poussant celui-là pour arriver à le combattre, et cette semaine encore M. Guillemet, député, a déposé, a ce sujet, une interpellation qui a été renvoyée à la suite des autres.

Mais ce qui est un bien pour les uns, devient un mal pour les autres, et le jour ou l'alcoolisme sera enfin sérieusement terrasé, ce sera la ruine des mastroquets, en général et celle des conseillers municipaux de Roubaix en particulier. Ces édiles, en effet, comme on va pouvoir en juger, sont tous cabaretiers, il exploitent en même temps, la politique et l'alcool.

Voici l'énumération de leurs établissements.

La brasserie sociale tenue par Carrette, maire.

La brasserie du peuple tenue par Lepers, adjoint.

L'estaminet milheo, tenu par Milheo, adjoint.

L'Estaminet Boucherie, tenu par Boucherie, adjoint.

A l'ancien chat noir, tenu par Charpentier, conseiller.

Au Bon citoyen, tenu par Chudde, conseiller.

L'Estaminet Delestrez, tenu par Delestrez, conseiller.

Aux trois huit. tenu par Dubulle, conseiller.

L'Estaminet Duquesnay, tenu par Duquesnay, conseiller.

Au Moniteurs des métiers, tenu per J. Lefèbre, conseiller.

L'Estaminet Moret, tenu par Moret, conseillers.

A la Mine d'or, tenu par Nys, conseiller.

Au Prolétaire, tenu par D. Prenant, conseiller.

Au Château d'Anvers, tenu par H. Petit, conseiller.

A l'Union sociale, tenu par J. Poulin, conseiller.

A la Femme sociale, tenu par P. Rose, conseiller.

Au Robinet, tenu par J. Celosse, conseiller.

L'Estaminet de Chérin, conseiller.

L'Estaminet de Vandeuputte, conseiller.

L'Estaminet de Vaumullen, conseiller.

L'estaminer de Wichard, conseiller.

A l'Union ouvrière, tenu par Wiffard, conseiller.

De plus longs commentaires seraient superflus et nous terminons en souhaitant que les louables efforts tentés par nos gouvernants aboutissent au plus vite.

L. M.

Pour la République!

Un comité, où ont adhéré déjà un grand nombre de républicains de notre vills, vient de se constituer pour élever sur une de nos places publiques un monument à la réqublique dont l'inauguration aurait lieu pour les fêtes de la Pentecôte prochaine. Voici l'appel qu'à lancé le bureau du comité.

Chers Concitoyens !

Il y a trente ans que, dans un appel sublime, le gouvernement de la Défense Nationale lançait cette proclamation :

« FRANÇAIS »

« Le peuple a devancé la Chambre qui hésitait. Pour sauver la patrie en danger, il a demandé la Republique ».

. . . . . .

« La République a vaincu l'invasion de 1792 ; la République est proclamée ».

Depuis cette époque, la République a subi de très nombreux assauts ; mais chaque jour affermit les institutions que le peuple s'est donné, chaque jour voit se dissiper les folles espérances que pourraient couserver encore les ennemis de la Liberté.

Dans nos montagnes, tous, sous l'impression de la sécurité qu'ils doivent à l'énergique dévouement et au patriotisme éclairé du gouvernement de défense et d'action républicaine qui a su dégager l'horizon des nuages qui l'assombrissaient, se sont franchement groupés autour du drapeau republicain.

Et pourtant le département des Basses-Alpes est un des rares dans lequel aucun monument ne soit élevé à la gloire de la République.

Pour honorer ce nom de République qui signifie sécurité, liberté et justice pour chacun, prospérité pour tous, bonté et amour du peuple chez les gouvernants chez chacun respect et obeïssance à nos institutions, nous avons eu cette pensée que notre population démocratique verrait avec joie s'élever sur une de nos places, un monument — aussi modeste soit-il — au triomphe de la République.

Ce sera l'honneur de Sisteron et la glorification de trente années de paix, de labeur social et de liberté.

Pour réaliser cette œuvre, le comité d'initiative a décidé d'ouvrir une souscription publique à laquelle chacun de nous voudra contribuer en raison de ses ressources et ou le simple ouvrier, le simple agriculteur, comme le propriétaire et le commerçant vouda exprimer sa foi républicaiue.

Le comité a la ferme conviction que son appel sera entendu et que l'image de cette république qui a fait la France si grande et si respectée ornera bientôt l'une des places de notre belle cité.

Vive la République !

Le Président :
Ferdinand ROUGIER,
Ancien président du Conseil d'Arrondissement

Les Vice-présidents :
H. BEC, Propriétaire, C. M. — U. FERRAND Négociant, C. M. — A. CHASTILLON, Restaurateur.

Les Secrétaires :
L. THIEUX, Dr en Médecine. — A. CLERGUE, Sec. chef de la Mairie, — LEON Louis, Entrepos. C. M,

Le Trésorier .
Damase LAUGIER,
Pharmacien.

Nous sommes certains que cet appel sera entendu par tous les démocrates de notre région et que les fêtes données à l'occasion de l'inauguration de ce monument marqueront une date dans la vie si profondément républicaine de notre cher Sisteron.

CHAMRRE DE COMMERCE
de Digne

L'an mil neuf-cent et le vingt-deux novembre à deux heures du soir, les membres de la Chambre de Commerce se sont réunis dans le local habituel de leurs séances, sous la présidence de M. Colomb Léopold, président.

Etaient présents : MM. Colomb, Saurin Angelvin, Castel, Nicolas et Perrier.

M. le secrétaire général assiste à la séance.

Office des transports

M. Colomb expose que M. le président du comité qui administre l'office des transports créé par les Chambres de Commerce du Sud-Est convie, par lettre 20 courant, notre Compagnie à donner son adhésion à l'office qu'il préside.

Le concours financier des Chambres adhérentes est fixé. au minimum à 300f.

« Vous avez dû, ajoute-t-il, vous rendre compte, par la note que je vous ai remise, de l'intérêt des travaux que se propose cet office et des services qu'il pourra rendre. Mais notre situation financière nous enterdit malheureusement toute participation de ce genre. Il est en effet, inutile de penser à prélever quoi que ce soit sur l'imposition demandée. qui est notre seule ressource, car ces 500 francs sont déjà absorbés par notre budget ordinaire. Je vous propose donc de répondre à cette lettre que, vu l'état de nos finances, nous ne pouvons, à notre grand regret, pour le moment, promettre notre concours à l'office des transports ».

La Chambre donne acte de la communication qui lui est faite et approuve la réponse proposée par son président.

Postes et Télégraphes

M. Colomb, président, dit :

« Dans sa séance du 20 août dernier, la Chambre de Commerce de Digne a émis le vœu à l'effet d'obtenir que le train 1846, partant de Marseille à minuit 30, soit laissé à demeure et qu'il soit organisé un service postal ; c'était dans le but de recevoir dans les départements des Basses et Hautes-Alpes les correspondances de Marseille une demie journée et même dans quelques cas une journée plus tôt.

» Ce vœu, qui a un intérêt très grand pour le commerce, a reçu entière satisfaction : le service postal demandé fonctionne depuis le 8 courant.

» Tous ceux qui, par leurs attributions diverses, ont dû participer à cet amélioration y ont mis de l'empressement. Je crois être l'interprète de la Chambre entière en leur adressant ici nos plus vifs remerciments ».

La Chambre donne acte de ette communication et approuve son président pour les remerciments qu'il adresse, en son nom, à ceux qui ont participé à cette amélioration.

Election à la Chambre de commerce

La première série sortante de la Chambre de Commerce de Digne, com-

© VILLE DE SISTERON

prenant MM. Albert, Dol et Saurin, est renouvelable. Cette élection aura lieu à la mairie de chaque chef lieu de canton, le dimanche 2 décembre de 10 h. à midi.

MM. Dol, négociant à Valensole, Mille, pharmacien à Digne, et Saurin, banquier à Castellane, se présentent aux suffrages des électeurs consulaires.

Petite Chronique Electorale

Méfiez-vous de l'eau qui dort, dit un vieux proverbe ; ceci est surtout vrai en matière électorale. Sous des dehors calmes et candides, tout en n'ayant l'air de rien, il y a des gens qui machinent d'ores et déjà les plus noirs complots, en vue de la prochaine campagne électorale.

Nous avons, au *Sisteron-Journal*, des reporters fouinards, qui savent tirer les vers du nez des cuisiniers électoraux et qui en ont appris de belles sur ce chapitre.

Nous ne voulons pas anticiper sur les évènements ni défraichir prématurément des nouvelles qui auront leur saveur à leur heure ; mais nous pouvons assurer nos lecteurs qu'on ne s'embêtera pas pendant la prochaine période électorale, tant par la qualité que par la quantité de candidats qui sollicitent les suffrages des électeurs.

L'ère des Martinet et des Joly va refleurir de plus belle à moins qu'un grand coup de balai ne reconduise ces aimables farceurs jusqu'à la limite de leur département.

Les élections au Conseil général qui auront lieu dans le courant de mil neuf-cent-un, ne seront pas moins mouvementées ni moins fécondes en surprises. Nous connaissons à cetto heure, une bonne demi douzaine de candidats qui veulent absolument faire le bonheur des électeurs.

Décidés à garder notre indépendance nous dirons, sans parti pris, ce que nous pensons de tous ces grimpeurs au mât de cocagne, souhaitant que ce soit le meilleur et le plus digne qui décroche la timbale.

Sosthène R...

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Eclairage. — Pendant que l'ami Pompier versait des torrents de lumière sur ses obscurs blasphémateurs, un certain nombre d'abonnés à l'éclairage électrique; nous pourrions dire la presque totalité des abonnés, adressait, sous forme de pétition, à la Compagnie, ses justes doléances relatives aux trop fréquentes interruptions dans l'éclairage

M. Ducommun qui est à la tête de cette Compagnie a envoyé, il y a huit jours, un de ses ingénieurs qui a convoqué les plaignants à la Mairie et leur a signifié carrément que aux prix ou étaient les machines à vapeur, la volonté formelle de ladite Compagnie était de maintenir le statu quo.

Devant cette déclaration, les pétitionnaires ont pris diverses résolutions dont nous ferons connaître le résultat en temps et lieu.

La neige. — La neige, après avoir fait une légère apparition, la semaine dernière, est tombée jeudi avec abondance,couvrant le sol et ajoutant une nouvelle couche à celle déjà tombée sur les hauteurs environnantes.

Chambre de Commerce. — Dimanche prochain 2 décembre, aura lieu de 8 à 10 heures du matin, dans une des salles de la Mairie, le scrutin pour l'élection de trois membres sortants de la Chambre de commerce de Digne.

Décoration — Nous avons appris avec plaisir que M. Tournois, receveur des finances de notre ville, a été promu à la dignite de Commandeur dans l'ordre du Nicham-Iftikar.

Nos félicitations.

Nécrologie. — Mardi dernier une foule nombreuse accompagnait au champs du repos, notre compatriote et ami Louis Bardonnenche, décédé a Laragne a la suite d'une longue et cruelle maladie. Ce deuil est le deuxième qui frappe a court intervalle la famille Bardonnenche, Gaudin et Sauron auxquelles nous présentons nos Sympathiques condoléances.

Théâtre. — Jeudi soir a eu lieu au Casino une assez bonne représentation, par la troupe Denerty, de *Cyrano de Bergerac*. l'œuvre retentissante d'Edmond Rostand, nombreux sont ceux qui se sont offert ce régal littéraire.

Avis. — Le trèsorier de la Société de Prévoyance et de secours mutuels de la ville de Sisteron, informe les menbres de cette société qui n'auraient pas réglé leur cotisation, qu'il sera dimanche 2 décembre de 1 heure à 2 heures à la salle Ste-Marie pour les recevoir.

Variétés Sisteronnaises. — La direction ne reculant devant aucun sacrifice pour plaire au public qui fréquente le music-hall de la rue Droite, vient d'engager l'excellente troupe Michel d'Avont, duettistes et mimes dont la réputation s'étend dans toute la région. Les débuts auront lieu ce soir dans *La ferme de Bazeilles* ou *L'espion prussien*, grande pantomime militaire sur un émouvant épisode de la guerre de 1870-71. Ce spectacle, patriotique et moral, est monté avec décors, costumes, armes et accessoires nécessaires, la musique est de M. d'Avont.

La mère sans danger, peut y mener sa fille

La partie lyrique est trés bien tenue par M. Beaufort, l'inénarrable comique, qu'on bisse et rappelle jusqu'à trois fois chaque soir, et par Mesdames Carlotta et Jeanne Marthy dont le succés se maintient au beau fixe.

M. Kiéné aurait droit à un supplément d'éloges, s'il consentait à changer un brin son répertoire trop seriné jusqu'ici.

ÉTAT-CIVIL
du 22 au 30 Novembre 1900

NAISSANCES

Tourniaire Marie-Louise-Valentine.

MARIAGES

Entre Latil Joseph-Antoine-Aimé, avec Curnier Elisa-Emilie.

DÉCÈS

Brian Berthe, 47 ans, épouse Gonnet Auguste, marchand de gibiers.

Marché d'Aix
du 30 Novembre 1900

Bœufs limousins	1 28	a	1 32
— Gris	1 20	à	1 28
— Afrique	» »»	à	» »»
Bœufs du pays	» »»	à	» »»
Moutons du pays	1 73	à	1 75
— gras	1 59	à	» »»
— de Barcelonnette	» »»	à	» »»
— de Gap	1 55	à	1 60
— Monténégro	» »»	à	» »»
— Espagnols	» »»	à	» »»
— Mètis	» »»	à	» »»
— Moutons Africains	» »»	à	» »»
— réserve	1 55	à	1 90

Consécration Officielle

En décernant la plus haute récompense à Victor VAISSIER, *le jury de la classe 1887* (Prsduits hygièniques) *a officiellement consacré la réputation universelle des* Savons du Congo, *qui restent incomparables pour l'hygiène de la peau et la préservation du visage.*

P.-L.-M. — Stations Hivernales : Nice, Cannes, Menton etc. — *Billets d'aller et retour collectifs, valables 33 jours* — Il est délivré du 15 octobre au 15 Mai, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., sous condition d'effectuer un parcours simple minimum de 150 kilomettres, aux familles d'au moins quatres personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1re,, 2e,, 3e,, classes, pour les stations hivernales suivantés : HYÈRES et toutes les gares situées entre St. RAPHAEL, VALESCURE, GRASSE NICE et MENTON inclusivement.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de 6 billets simples (pour les trois premières personnes), le prix d'un billet simple pour la quatrième personne ; la moitie de ce prix pour la cinquième et et chacune des suivantes. Arrêts facultatifs.

Les demandes de ces billets doivent être faites 4 jours au moins à l'avance à la gare de départ.

A Louer de Suite
POUR CAUSE DE SANTÉ

MOULIN près gare

bien achalandé et outillé, pour commerce, force motrice sans entretien.

S'adresser à M. FAUTRIER, *minotier*, à Sisteron.

On demande
UN APPRENTI
à l'imprimerie du "Sisteron-Journal"

CARTES de Visite
sur bristol, ivoire, bois, celluloïd, Cartes de fantaisie, sujets et attributs lithographiés.
Grand choix de Caractères nouveaux
A L'IMPRIMERIE DU JOURNAL

Tribunal de Commerce
DE SISTERON

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Avis aux Créanciers

Messieurs les créanciers du sieur BARTHÉLEMY Henri, minotier à Volonne, sont invités à se réunir le DOUZE Décembre mil neuf-cent à DIX heures du matin dans une des salles du palais de justice à Sisteron, pour délibérer sous la présidence de Monsieur Barnaud, commissaire de la liquidation, sur la formation d'un concordat ou contrat d'union.

Pour extrait conforme :
Le commis-greffier,
PEIGNON.

AVIS AUX CRÉANCIERS

Les créanciers de la liquidation judiciaire de BARGATELLO Stephane cordonnier à CHATEAU-ARNOUX, qui n'ont pas déposé leurs titres de créance au greffe accompagnés d'un état de produit, sont avertis que la vérification des créances aura lieu au palais de justice à Sisteron le onze décembre mil neuf-cent à DIX heures du matin devant Monsieur Barnaud, juge commissaire, et qu'ils ont à déposer leurs titres et se présenter ledit jour pour ladite vérification soit en personne soit par mandataire.

Pour extrait conforme :
Le commis-greffier,
PEIGNON.

UN JOURNAL
Persuada ce Monsieur d'essayer pour son Enfant un Remède renommé.

Fillette ANTOINE

Nous nous permettons d'appeler votre attention sur le cas de ce Monsieur qui, désespéré du précaire état de santé de sa petite fille, fut persuadé par un article de journal d'essayer un remède qui ramena promptement son enfant à la santé. Ce monsieur nous écrit ce qui suit :

Le Val d'Ajol (Vosges) 15 août 1899.

Messieurs, ma petite fille, alors âgé de 5 mois, fut il y à quelques temps, atteinte de convulsions et, malgré tous les soins dont elle était entourrée, arriva rapidement a un état désespéré.

Son corps était couvert de boutons, clous, furoncles, et son état de faiblesse s'aggravait de jour en jour.

Une quantité de remèdes furent essayés sans résultat, et j'étais absolument désespéré, lorsque j'appris par un journal la meilleure efficacité de l'Emulsion Scott.

J'employai de suite votre préparation et ne puis regretter qu'une chose, c'est de ne pas l'avoir fait plus tôt.

Ma fillette est maintenant toute transformée, elle est très forte et très intelligente, et je n'hésite pas a affirmer que c'est grâce à l'Emulsion Scott que j'ai pu la conserver.

Agréez, Messieurs, l'expression sincère de ma profonde reconnaissance. Alfred Antoine.

Il se peut trouver dans la famille de la personne qui lit ceci, un cas de maladie qu'il serait facile de guérir par l'Emulsion Scott. S'il en est ainsi, nous ne vons dirons qu'une chose : « Employez ce remède, le succès est assuré » et, avant peu, vous en apprécierez tous les bienfaits. Mieux que tout commentaire, d'ailleurs, son succés qui, depuis vingt-cinq ans, ne s'est jamais démenti un seul instant vous assure de ses nombreuses et indiscutables qualités. L'Emulsion Scott est la plus agréable forme d'huile de foie de morue combinée aux hypophosphites de chaux et de soude et a la glycerine ; et les médecins, vu son efficacité, vous la recommanderont de préférence à toute autre

Mais, pour en observer tout le résultat attendu, ayez bien ssin d'acheter la véritable Emulsion Scott.

Vous la distinguerez des préparations inférieures qu'on pourrait vous proposer à notre marque de fabrique collée sur l'enveloppe de chaque flacon authentique.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

VACHERIE A CEDER près Paris

50 Vaches, chevaux et tout le matériel. Vente journalière 650 litres lait à 0 fr. 50 le litre On gagne, 18. 000 fr. nets par an garantis grande installation. 25000 francs suffisent pour traiter, compris animaux, etc.., etc. Dagory, 37, Boulevard St. Martin, 37, Paris.

RÉGÉNÉRATEUR
UNIVERSEL DES
CHEVEUX
DE MME
S. A. ALLEN

Le plus efficace pour rendre aux cheveux gris ou blanchis la couleur et la beauté naturelles. Il arrête la chute des cheveux. Il fortifie les racines et enlève les pellicules. Il ne dessèche pas les cheveux, mais en conservant leur sève, il leur communique une souplesse salutaire qui les empêche de se casser ou de tomber. Il fortifie et embellit la chevelure. Prospectus franco sur demande. Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Fabrique : 26, RUE ETIENNE MARCEL, PARIS

Se trouve à Sisteron chez M. H. REBATTU merc. parf. rue, Porte de Provence

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me A. HEIRIÈS
Notaire à Sisteron
Successeur de Me CHAUVET.

PURGE

d'Hypothèques Légales

Suivant contrat passé devant Me HEIRIÈS notaire à Sisteron, le sept novembre mil neuf-cent, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron.

Monsieur Henri-Joseph-Casimir ESTUBLIER, négociant, demeurant à SISTERON, a cédé à titre d'échange à Monsieur Marcellin Isidore JEAN, demeurant à ERTRPIERRES quartier de Saint-Puy.

Un labour sis à ENTREPIERRES quartier de Saint-Puy, cadastré numéro 309 de la section E. contenant 24 ares 40 centiares et confrontant du levant et midi, Jean ; du couchant, l'échangiste et du nord, Jean

En contre échange, Monsieur Jean a cédé à Monsieur Estublier.

Un labour sis au même quartier, cadastré numéro 314 de la section E. contenant 36 ares 90 centiares et confrontant du levant, Estublier et chemin ; du midi, Estublier : du couchant, Imbert et du nord Estublier et chemin.

Copie collationnée dudit contrat a été déposée au greffe du Tribunal de première instance de Sisteron, suivant acte de dépôt en date du vingt-trois novembre mil neuf-cent

Ce dépôt a été ou sera signifié : tant à Monsieur le Procureur de la République prés le tribunal civil de Sisteron, qu'à Madame Noélie-Nathalie DAUMAS épouse de Monsieur ESTUBLIER, échangiste et Madame Marie-Magdeleine ANDRÉ épouse de Monsieur Michel CÉZAN, propriépriétaire, demeurant ensemble à Sisteron, ce dernier précédent propriétaire du labour cédé par Monsieur JEAN.

La présente insertion à lieu a fin de purger de toutes hypothèques légales connues et inconnues qui peuvent les grever, les immeubles ci-dessus désignés et toutes personnes du chef desquelles il pourrait être requis inscription sur les dits immeubles seront forcloses faute d'avoir pris inscription dans les délais de la loi conformément aux articles 2.193, 2.194 et 2.195 du code civil.

Pour extrait ;
A. HEIRIÈS.

Etude de Me Gaston BEINET
AVOCAT-AVOUÉ
Sisteron (Basses Alpes)

VENTE

PAR LICITATION

Il sera procédé le DIX-NEUF Décembre mil - neuf - cent, à DEUX HEURES du soir, devant Monsieur Barnaud, juge du siège, à la vente aux enchères publiques, à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron, des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune d'URTIS, canton de Turriers, arrondissement de Sisteron, Basses-Alpes.

ARTICLE UNIQUE

Propriété en nature de Blache au lieu dit les marmet, confrontant : du nord Martel, du midi Vallon ;

2· Pré, au lieu dit Saint-Maime numéros 289, 290, 291, 292,, 293 294, 25 setcion B.

3· Terre labourable et bâtiment au lieu dit les Esclanséous, numéros 84 85, 86, 87, 88, 88 bis section A.

4· Labour au lieu dit Berche numéro 116. section A.

5· Labour, aire et bâtiment rural au lieu dit Derrière l'écurie, numéros 123, 124, 125, section A.

6° Labour, jardin et four, lieu dit lee Marmets, la pièce, blâche de Louise, numéros 141, 148, 149, 168, 169, section A.

7° Labour au lieu dit Clos Giret, numéros 179, 180, section A.

8° Labour et bruyère, lieu dit Rochette, numéros 196, 197, section A,

9° Terre labourable et bois taillis, au lieu dit Champ des Tines, numéros 221, 222, section A,

10. Vigne au lieu dit l'Adrech, numéro 19, section B.

Sont exposées en vente toutes les propriétés dépendant de la succession de Pierre VOLLAIRE, en son vivant, propriétaire à URTIS.

Mise à prix : Six cents francs.
ci . . . . . 600 francs

La vente est poursuivie par : 1° La dame Flavie VOLLAIRE, épouse du sieur LÉOUFFRE Désiré et le sieur LÉOUFFRE en qualité de mari ; 2° le sieur Thiers VOLLAIRE, tous domicilié à URTIS, agissant en qualité d'héritiers bénéficiaires de Pierre VOLLAIRE susnommé, ayant pour avoué Me Gaston BEINET.

CONTRE :

1° Fanny VOLLAIRE épouse CHAMPSAUR Joseph et le dit CHAMPSAUR, domicilié à IÉGUT ayant pour avoué Me Charles BONTOUX.

2° La demoiselle Victorine VOLLAIRE, domiciliée à Urtis, défaillante.

Elle aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de Sisteron.

Sisteron, le 1e décembre 1900.

L'Avoué poursuivant la vente ;
Gaston BEINET.

Dûment enregistré.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 28 Novembre 1900.

Le marché reste assez bien tenus dans son ensemble mais les transactions ont été des plus retreintes toute la semaine. Le 3 0/0 finit a 100.55, le 3 1/2 à 101.72.

Nos Sociétés de crédits sont stationnaires Le crédit Lyonnais à 1.082, le comptoir tional d'escompte à 580, la société générale à 610, le crédit foncier vaut 660.

En valeurs industrielles, l'action Eclairage des villes à 576.

Le Secteur de la rive gauche se tient à 610; Les actions de la Société immobilière et Commerciale de Vichy sont recherchées à à505 la Compagnie Générale de Charbonnages est à 520 frs. environs.

La Raffinerie Say est soutenue à 1.238.

En Banque le Lac Atlin est à 3.60 ; le syndicat de Lamare fait 4.30 ; les Charbonnages de Mikhailovka sont fermes à 110 frs.

Nos Chmins de fer sont mieux tenus.

DERNIERS COURS

3 o/o	100.75
3 1/2 o/o	101.82
Crédit Foncier	660
Comtptoir National d'Escompte	580
Crédit Lyonais	1080
Société Géuérale	610

HORS CONCOURS
Membre du Jury, PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
Le seul Alcool de Menthe Véritable
DISSIPE *les* **maux** *de* **cœur** *d'*estomac, *les* **indigestions**, *les* **étourdissements**.
SOUVERAIN *contre la* **Grippe** *et les* **refroidissements**. *Se prend à la dose de quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée très chaude dans une tasse de tisane ou de lait chaud*
EXCELLENT *aussi pour les* **dents**, *la* **bouche** *et dans les soins de la* **Toilette**
SE MÉFIER des IMITATIONS
EXIGER LE NOM DE RICQLÈS

A CÉDER A L'AMIABLE
Un Atelier de Serrurerie et Balancerie
AYANT 55 ANS D'EXISTENCE
donnant droit à l'exploitation du brevet pour la fabrication de la **Romaine** dite à Moufle commençant à 0 (système Clément Auguste) autorisée par décision ministérielle du 22 décembre 1880.
Très bon poste et de grand avenir, la maison étant achalandée et aucun atelier de balancerie n'existant dans la région.
S'adresser pour traiter à Monsieur *CLÉMENT Auguste*, serrurier-balancier, rue de l'horloge, Sisteron.
Facilité pour le payement

A LOUER DE SUITE
UN MAGASIN
SITUÉ DANS LE CENTRE DE LA VILLE
pouvant servir à tout commerce
S'adresser au Bureau du journal.

A LOUER
Aux environs de Sisteron
VILLA meublée ou non meublée
près gare, site pour pêche et chasse
Prix modéré
S'adresser au bureau du journal

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet: 40 Centimes.

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT
Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
"LESSIVE PHÉNIX"

BANQUE RUSSE
pour le Commerce étranger, fondée en 1871,
au capital entièrement versé de 20 millions de roubles (environ 55 millions de Francs). Cette Banque est représentée à St-Pétersbourg, Moscou, Londres, Paris. L'Agence de Paris escompte les effets sur Londres, Paris, etc.

Le Gérant : AUGUST TURIN

RHUM DU MARIN
Quand de ce rhum fameux, fils de la Martinique,
Roula sur les grands quais la première barrique
Tout Bacalan fut embaumé !
Les connaisseurs séduits par cet exquis arôme
Dégustèrent ce rhum que le "Marin" on nomme,
Et, comme l'odorat, le palais fut charmé !
Depuis, ce doux produit aux senteurs exotiques
A la robe de moire aux vertus si toniques,
Dans le monde a fait son chemin.....
A peine, en Algérie, il sortit de la cale
D'un paquebot, qu'il fût de Nemours à la Calle
En route tous les jours..... Où sera-t-il demain?
L'Europe le connait déjà la Tunisie
Lui fait très bon accueil ira-t-il en Asie?
On peut le prévoir aisément,
Car rien n'arrêtera sa marche triomphale,
Et, même en Chine, enfin, O gloire colossale!
On le dégustera dans chaque régiment !
RHUM DU MARIN GARINEAU BORDEAUX
Demander dans les principales Epiceries

A louer présentement
RESTAURANT DONZION
Toutes ses dépendances
Bin achalandé
Vastes salles amenagées pour banquets et bals ; écuries, remises et greniers.
S'adresser au Restaurant, à M. Donzion, Boucher où à M. Clergue, maître d'hôtel.

AUX 100.000 CHEMISES
3, rue Tapis Vert, MARSEILLE
Vente directe du producteur aux consomateurs.
Série de Chemises repassées à 3 fr. 30 et 4.50
PRIX FIXES

En vente chez tous les marchands de journaux et dans les bibliothèques des gare la
Collection à 15 centimes
le volume (franco par poste 25 centimes)
Editions complètes des chefs-d'œuvres de toutes les littératures
VOLUMES PARUS LE 25 AVRIL 1900 :
1. *Le Barbier de Séville* (Baumarchais).
2. *Paul et Virginie* (Bernardin de St-Pierre).
VONT PARAITRE
3. *Manon Lescaut* 1re partie (Prévost).
4 — 2e partie —
5. *Le Mariage de Figaro* (Baumarchais).
6. *Atala* (Chateaubriand).
7. *Le Malade imaginaire* (Molière).
8 *René* (Chateaubriand).
9. *Les Fourberies de Scarin* (Molière).
10. *L'Avare* (Molière),
Il est publié un volume, au moins par quinzaine.
Abonnement à 10 volumes (à recevoir au fur et à mesure de leur apparition, 2 fr. 25.
Adresser les demandes, accompagnées du montant en un mandat poste, à l'éditeur MARCEL RIGORDY, 15 rue Grande-Chaumière Paris.

L'ART de GUÉRIR
par
LE DERMOTHÉRAPISME
Électro-Végétal
Tel est le titre de l'ouvrage qui vient d'être publié sur l'admirable découverte de l'Académie Dermothérapique.
L'étude de chaque groupe de **maladies**, appuyée de faits de guérison d'une rigoureuse exactitude, atteste la puissance curative du Dermothérapisme qui dispense de l'usage des drogues empoisonnées.
Cette importante brochure est envoyée **gratuitement** par le Directeur de l'Académie Dermothérapique, 46, Rue de Clichy, à Paris, à toutes les personnes qui lui en font la demande; elle est *indispensable à tous ceux qui souffrent et qui veulent guérir*, quelle que soit la nature de la maladie.

SISTERON-JOURNAL
EST EN VENTE
MARSEILLE chez Madame GRA. Cours Belzunce.
à AIX : chez M. César MARTINET Cours Mirabeau
à TOULON, Chez Mme ROLLAND
KIOSQUE N° 2 ; BOULEVARD DE STRASBOURG

ANÉMIE
EN 20 JOURS GUERISON RADICALE par l'ELIXIR de St VINCENT de PAUL
Renseignements chez les SŒURS de la CHARITÉ, 105, Rue Saint-Dominique, Paris.
GUINET, Phen, 1, Passage Saulnier, Paris et tous Phens. — Broch. franco.

BELLE JARDINIÈRE
PARIS 2, Rue du Pont-Neuf, 2 PARIS
LA PLUS GRANDE MAISON de VÊTEMENTS
DU MONDE ENTIER
VÊTEMENTS
pour HOMMES, DAMES et ENFANTS
TOUT ce qui concerne la TOILETTE
de l'Homme et de l'Enfant
Envoi *franco* des CATALOGUES ILLUSTRÉS et ÉCHANTILLONS sur demande.
Expéditions Franco à partir de 25 Francs.
SEULES SUCCURSALES : LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, ANGERS, SAINTES, LILLE.

© VILLE DE SISTERON

MAISON DE CONFIANCE - FONDÉE EN 1848

L. PEYROTHE

Rue Mercerie, SISTERON, (Basses-Alpes.)

BIJOUTERIE, HORLOGERIE
ORFÉVRERIE, OPTIQUE
GRAND ASSORTIMENT DE BIJOUTERIE
OR, ARGENT, DOUBLÉ ET NICKEL
Orfévrerie, Argent et Ruotz 1e titre
DIAMANTS ET PIERRES FINES
Spécialité pour Corbeille de Mariage

BIJOUX DES ALPES
Horlogerie Garantie de Paris, Besançon
ET GENÈVE
INSTRUMENTS DE PHYSIQUE ET DE MATHÉMATIQUES
LUNETTERIE FINE DE MOREZ
Longues vues et Jumelles choix supérieur
RÉPARATIONS TRÈS SOIGNEES ET GARANTIES

Achat au plus haut Cours des matières Or et Argent

AU BON MARCHÉ

NOUVEAUTÉS
PARIS — MAISON ARISTIDE BOUCICAUT — PARIS

Magasins de Nouveautés réunissant dans tous leurs articles le choix le plus complet, le plus riche et le plus élégant.

Le système de vendre **tout à petit bénéfice** *et* **entièrement de confiance** *est absolu dans les Magasins du* **BON MARCHÉ.**

SAISON D'HIVER

La Maison du **BON MARCHÉ** a l'honneur d'informer les Dames que le **Catalogue** des **Nouveautés d'Hiver** vient de paraître et qu'il est adressé **franco** à toutes les personnes qui en font la demande.

Sont également envoyés **franco** les *Échantillons, Gravures, Albums* et *Modèles d'Articles confectionnés.*

Tous les envois (*autres que les Meubles et objets encombrants*) sont faits **franco de port** à partir de **25 francs.**

Adresser toutes les lettres :
A MM. LES DIRECTEURS DU **BON MARCHÉ. Paris.**

LES CAPSULES BOBEAU

Au Fer et à la Quassine

Guérissent très rapidement l'Anémie, la Chlorose, les pâles couleurs, la faiblesse du sang, elles excitent l'appétit, activent la digestion et guérissent la plupart des Maladies chroniques de l'estomac.

En vente dans toute bonne pharmacie à 2 fr. le flacon

Ou chez l'inventeur BOBEAU, pharmacien, à LANGEAIS (Indre-et-Loire)
QUI EXPÉDIE FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 2 FR.

DANS TOUS LES CAFÉS DE LA VILLE

LIQUEURS SUPÉRIEURES **CUSENIER**
A BASE DE FINE CHAMPAGNE

QUINQUINA CUSENIER
TONIQUE, **LE SEUL VRAI**, APÉRITIF.

ABSINTHE BLANCHE CUSENIER
NATURELLE
A BASE D'ALCOOL PUR DE VIN

PAPETERIE DE LUXE ET ORDINAIRE

CAHIERS
de
D SS N
Papier Ingre

ENCRES CARDOT
NOIRE ET DE COULEUR

REGISTRES

COPIES DE LETTRES

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE
SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse
IMPRIMÉS POUR MAIRIES
Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les
Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

CARNETS
A SOUCHE

Timbres en Cachoutchou

CIRE A CACHETER

Carnets d'Échéances

CARNETS
DE POCHE

CORSETS BALEININE S. G. D, G.
Le seul vendu **garanti incassable**, le seul *amincissant la taille* sans gêner la respiration.
Maison de vente : Mademoiselle **Emma BRUN**, 22, Rue Droite, SISTERON.
Dépôt des Buscs Ressort-Fermes jupes et Baleinines incassables.

MACHINES A COUDRE COUSANT SANS EMBU **PERFECTION** pour **FAMILLES** et **ATELIERS**
DAVIS
AGENCE GÉNÉRALE : **MAISON ELIAS HOWE**, fondée en 1863,
48, Boul^d Sébastopol, 48, Paris. — *L. ANDRÉ & Cie.*

L'EAU SOUVERAINE
du Docteur **BARRIER** Faculté de Paris
Spécialiste des maladies de la peau
PRIX : FR. **3.50**
GUÉRIT rapidement les **PLAIES**
MAUX DE JAMBES
VARICES
ULCÈRES
VARIQUEUX
DARTRES ECZÉMAS
Consultations gratuites du Dr BARRIER
Ph^ie de l'Éléphant, 6, rue Saint-Côme. Lyon

Dépôt à Sisteron : Pharmacie FERRAND

BANQUE SPÉCIALE
DES VALEURS INDUSTRIELLES
Capital : 20 Millions
25, rue Vivienne, Paris.

La *BANQUE SPÉCIALE des VALEURS INDUSTRIELLES* a l'honneur d'informer les porteurs de ses actions et de ses parts de fondateurs, qu'elle est sur le point de constituer

La Compagnie Générale Commerciale et Industrielle
au Capital de 10 Millions de francs.

Les porteurs des actions et des parts de fondateurs de la *BANQUE SPÉCIALE des VALEURS INDUSTRIELLES* désireux de profiter du privilège de souscription que leur confère l'article 7 des statuts, devront se faire connaître à la Banque avant le 10 Mai 1899, dernier délai, et lui indiquer les numéros de leurs titres. Ils recevront ensuite les renseignements nécessaires et toutes les pièces à signer.

Le Gérant, — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON